VENTE AUX ENCHÈRES

Cappelaere & Prunaux

11 JUIN 2017 à 14 heures

à 5 Km de Bar-le-Duc

ZA SOUS LAMBELLOUP - 9, Rue de la Verrerie 55000 FAINS VÉEL

Mobiliers & Objets d'Art

Les visites auront lieu :
Samedi de 10h à 12h
et 14h à 18h
Dimanche de 9h30 à 11h30

CAPPELAERE & PRUNAUX
HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS ASSOCIÉS

Drouot LIVE.COM

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS

Conception : www.les80degres.fr

CAPPELAERE & PRUNAUX
HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS ASSOCIÉS

ETUDE CAPPELAERE PRUNAUX • Huissier de Justice Officiers Vendeurs Associés
20 Place Saint Pierre - 55000 BAR LE DUC • Tél 03.59.30.96.10 • Fax 03.29.76.37.44
Email : cappelaere.ventes@wanadoo.fr • Site : www.cappelaere-prunaux.com
Membre du Groupement des Huissiers de Justice Officiers Vendeurs

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MOBILIER & OBJETS D'ART

Suite à Successions, collections particulières et à divers

DIMANCHE 11 Juin 2017 à 14 heures

FAINS VEEL 55000, à 5 km de Bar-le-Duc Z.A. sous Lambelloup,
9, rue de la Verrerie

Véhicule de Collection : Morgan 1969 - 9 CV – modèle 44
Audi A4 cabriolet 2003 V6 Diesel

Sculptures en bronze XIXème et XXème siècle :
F-L. ROLARD, C. ANFRIE, Le Roi RAMA, HOELGER, I. ROCHARD, HERVELIN, E. MOIRIGNOT, DALOU, J. CAVELIER, L-A. LEFEUVRE

Tableaux écoles françaises et étrangères, XVIIIème, XIXème et XXème siècle dont
L-G BALDERO, « Le Marché aux chevaux » d'après ROSA BONHEUR, J.V KESSEL, V. VRIES, MEYNADIER, C.WENTWORTH, BENASSIT, ROMEZ, V. KOULBAK,

Tapisseries Manufactures royales AUBUSSON et FLANDRES – XVIIème siècle.

Objets d'art
Argenterie XVII ème et XIX ème française et étrangère : Cartel d'applique bronze, Pendule XIXème, Porcelaine de Chine XIXème vases, pots à tabac, pots couverts…
Pots à pharmacie XIXème (plus de 100 pièces), Sculptures religieuses, Emaux de LONGWY.

Beaux bijoux anciens et modernes

Mobilier XVIIIème, XIXème et XXème siècle

Voir liste complète sur notre site internet www.cappelaere-prunaux.com
Vente en live sur Drouotlive.com

EXPERTS : Tableaux, Cabinet d'expertise Amalthée • Mme Anne Marie et Mr Alain LETAILLEUR
06.30.95.04.80 • galerieamalthee@orange.fr • 06.81.98.94.05 • anne-marieletailleur@orange.fr
Bijoux, Cabinet Mely/Mure • Geneviève MELY et Cédric MURE • 06.08.27.04.08 et 06.28.35.96.93
cabinetmely@free.fr • **Jacques G. PEIFFER, Docteur Musée Saint Jean de l'Aigle**

VISITES SAMEDI 10H À 12H ET 14H À 18H ET DIMANCHE DE 9H30 À 11H30

Au comptant - frais en sus.

Drouot LIVE.COM

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS

Véhicule de collection
de Marque MORGAN, Modèle 4/4
N° de Série B2064, Type 4/4, Puissance administrative 09 CV Fiscaux, Energie ES, Date de première Immatriculation 01/01/1969, avec certificat d'immatriculation.
Est. 15 000 / 20 000 euros.

Audi A4 cabriolet
N° de Série WAUZZZ8H53K029673, de cylindrée 2496 cm^3, Puissance administrative 10 CV Fiscaux, Energie GO, 166 100 km, Date de première Immatriculation 24/04/2003, avec certificat d'immatriculation.
Est. 3 000 / 4 000 euros.

Ecritoire Napoléon III orné d'une marqueterie de cuivre, nacre et émaux (accidents). Époque XIXème - H 26 cm, L 36 cm, l 31,5 cm
Est. 100 / 150 euros.

Servante WISKEMANN de style Louis XVI, en métal argenté à deux bassins et un bain-marie. Table à roulettes en chêne, pieds tournés, cannelés. (Usure d'usage). Otto-Léonard WISKEMANN Orfèvre réputé pour avoir équipé les cuisines du paquebot "Normandie". Époque XIXème. H 115cm - L110 cm - l 60 cm.
Est. 800 / 1 000 euros.

Ensemble de porcelaines de Chine. Époque XIXème

Pots à pharmacie XIXème en verre soufflé avec leurs capuchons en métal peint et leurs étiquettes d'origine (environ 100 pièces).
Est. 700 / 1 000 euros.

SÈVRES Coupe en faïence garnie d'une monture en bronze ciselée, dorée, ornée de guirlandes florales. H 10 cm - L 28 cm (infime égrainure).
Est. 30 / 50 euros.

Miroir en bois sculpté doré de forme ovale. Décor de feuilles d'acanthes garni d'une glace biseautée. H150 cm x L 83 cm.
Est. 150 / 200 euros.

FRANCOIS LAURENT ROLARD 1842-1912 Nymphe aux chardons,
Sculpture en bronze à patine brune représentant une femme tenant un bouquet de chardons à six lumières, reposant sur un socle marbre.
Cachet de fondeur Coupier et Drouart, signé F. ROLARD sur la terrasse, époque XIXème siècle. H 160 x L 46 cm.
FRANCOIS LAURENT ROLARD, après des études à l'école des Beaux Arts, produit un grand nombre de bustes et de médaillons ainsi que des figures de plein air.
Est. 4 000 / 6 000 euros.

Tricycle Juvénile, circa 1890 dans l'esprit des vélos CLEMENT, CRIPPER,des FRÈRES PEUGEOT.
Ce tricycle possède l'un des premiers systèmes de pédalage à chaîne. Diamètre des roues arrières 80 cm, hauteur de selle 70 cm.
Est. 800 / 1 000 euros.

Sculpture bronze à patine dorée représentant le Roi Rama.
H65 cm. Origine Thailande.
Est. 150 / 250 euros.

Lampe bouillotte de style Empire. H 56cm.
Est. 150 / 200 euros.

A LEFEUVRE - Jeanne d'Arc. Bronze à patine dorée sur socle marbre. H 54 cm
Est. 400 / 600 euros.

Cartel d'applique en bronze ciselé, doré, de style Louis XVI, orné de guirlandes fleuries et de feuilles d'acanthe. Cadran à cartouche émaillé. H 70 cm.
Est. 600 / 800 euros.

Paire de lampes à pétrole en porcelaine à décor IMARI,
socle en bronze ciselé à patine brune dorée - H 53 cm.
Est. 200 / 250 euros.

Objets de curiosité d'époque XVIIIème : 1- Outil chirurgical dans son coffret, permettant de pratiquer des saignées afin, notamment, d'analyser le sang, porte l'inscription sur le coffret "Trau nicht, es sticht" signifie "Ne vous fiez pas ça pique". 2- Cadran solaire portatif équinoxial en laiton doré, signé "Johann Schrettegger". Augsbourg, Première partie du XIXème. Platine octogonale gravée d'un décor géométrique, boussole au centre. Diam. : 65 mm.
Est. 200 / 300 euros.

Sculptures religieuses en bois peint polychrome XVIIIème et XIXème.

Ensemble d'Argenterie XVIIIème et XIXème française et étrangère.

680
645
655
685
705
652
690
650
696
657
693
660
665
698
691
643
710
700

N° du bijou	Description	Estimation	Poids
643	Bague en or gris 18K (750/oo) centrée d'un saphir ovale pesant 4,27 carats épaulé par dix diamants taille brillant. La pierre est accompagnée de son certificat CGL attestant sans modifications thermiques. TDD 53. Poids brut : 5,2 g.	3 900/4 300	5,20grs
645	Pendentif en or gris 18K (750/oo) formant une goutte sertie de diamants taille brillant orné au centre d'une breloque sertie d'une émeraude cabochon taillée en poire, avec sa chaîne en or gris 18K (750/oo). Poids brut : 10,18 g.	2 300/2 600	10,18grs
650	Bague chevalière en or gris 18k (750/oo) et platine (850/oo), le plateau carré serti d'un diamant taille ancienne calibrant 1 ct environ dans un entourage de diamants, l'épaulement orné de lignes de saphirs calibrés, vers 1935, TDD 50,5. Poids brut : 8,2 g.	3 000 / 3 500	8,20grs
652	Bague bombée en or gris 18K (750/oo) à décor ajouré de lignes et de disques entièrement sertis de diamants taille brillant. TDD 54. Poids brut : 10,7 g.	3 200 / 3 500	10,70grs
655	Paire de pendants d'oreilles en or gris 18K (750/oo) composés de motifs navettes articulées entièrement pavés de diamants taille brillant blancs et noirs. Poids brut : 11,5 g.	3 200 / 3 500	11,50grs
657	Bague en or gris 18K (750/oo) centrée d'un saphir ovale calibrant 2,80 carats environ (pierre probablement chauffée) dans un entourage et un épaulement de lignes de diamants taille brillant et taille tapers et de saphirs calibrés. TDD 55. Poids brut : 10,6 g.	3 800 / 4 200	10,60grs
660	Bague en or gris 18K (750/oo) centrée d'une Tanzanite ovale calibrant 10,20 carats environ dans un entourage de diamants taille brillant, le panier à décor de volutes et les attaches sertis de diamants taille brillant. TDD 53. Poids brut : 10,5 g.	6 200 / 6 700	10,50grs
665	Bague jonc en or 18K (750/oo) de deux tons pavée de diamants blancs et de diamants jaunes calibrant ensemble 1,45 ct environ. TDD 54,5. Poids brut : 12,26 g.	1 000 / 1 200	12,26grs
680	Bague en platine (850/oo) et or jaune 18K (750/oo) centrée d'une émeraude rectangulaire à pans coupés (origine probable Colombie) calibrant 3,20 carats environ épaulée de diamants baguette. TDD 52. Poids brut : 6,1 g.	10 000 / 12 000	6,10grs
685	Collier en or jaune 18K (50/oo) à maillons allongés, la partie centrale agrémentée d'une ligne de diamants taille brillant en serti clos retient en pampille une goutte d'émeraude; Poids brut : 12 g.	1 200 / 1 400	12,00grs
690	Grande broche en or de deux 18K (750/oo) formée de deux fleurs serties de diamants jaunes, de diamants blancs et d'émeraudes, vers 1960. Poids brut : 37,7 g.	1 800 / 400	16,70grs
691	Paire de clips d'oreilles en or jaune 18K (750/oo) de forme polylobée, ornées d'émail vert et bleu, vers 1960. Poids brut : 16,7 g.	350 / 2 600	13,60grs
693	Bague bandeau en or jaune 18K (750/oo) ornée d'un pavage de diamants sertis sur or gris. TDD 56. Poids brut : 18,2 g.	1 800 / 2 000	18,20grs
696	DIOR : Bague jonc en or jaune, modèle "Coquine" 18K (750/00) formée de cinq anneaux ornés de diamants sertis clos montés en breloques, signée numérotée 12980, TDD 50. Poids brut : 19,57 g. (Valeur neuve 10500€)	4 600 / 5 000	19,57grs
698	Paire de pendants d'oreilles composés chacun de deux pensées en or jaune 18K (750/oo) à décor émaillé rose blanc et mauve, chacune ornée d'une perle de culture. Poids brut : 12,2 g.	500 / 700	12,20grs
700	Bague Marquise en or jaune 18K (750/oo) centrée d'un cabochon de saphir calibrant 4 carats environ dans un entourage de diamants taille brillant. TDD 52. Poids brut : 8,9 g.	2 000 / 2 500	8,90grs
705	Bracelet ligne en or jaune 18K (750/oo) serti de d'émeraudes, de saphirs et de rubis ovales alternés de diamants taille brillant. Poids brut : 13,4 g.	2 000 / 2 500	13,40grs
710	CHANEL : Montre de dame en céramique blanche et acier, modèle "J12", cadran rond à fond blanc, les index et la lunette sertis de diamants taille brillanyt,trotteuse centrale mouvement a quartz, diamètre 34 mm, bracelet en céramique blanche à boucle déployante, signée et numérotée SC30744.	6 800 / 7 200	

Commode Régence en marqueterie ouvrant par 4 tiroirs sur trois rangs, ornée de bronze ciselé doré (XIXème), dessus de marbre brèche (restauration). Époque XVIIIème. H 85 cm - L 117 cm - l 62 cm.
Est. 800/ 1 200 euros.

Commode galbée de style Louis XV ouvrant par deux tiroirs sans traverse, à décor de marqueterie floral. Ornée de bronze ciselé, doré, dessus de marbre brèche d'Alep. Époque XXème H 85 cm - L 122 cm - l 55 cm.
Est. 300/ 400 euros.

Commode à ressaut central de style Transition, ouvrant par cinq tiroirs sur trois rangs, marqueterie à décor de monuments antiques. Ornementation de bronze ciselé, doré. Dessus de marbre blanc veiné. Epoque XXème. H 93 cm - L 139 cm - l 58 cm.
Est. 1 000 / 1 500 euros.

Paire de fauteuils club en cuir d'agneau.
Époque XXème (usures d'usage).

Ensemble d'un fauteuil et deux chaises de style Transition, en bois laqué et rechampi.
Dossiers montgolfières et assises fer à cheval. Recouverts d'un cuir à motif de frise damasquinée. Époque XXème.
Est. 200 / 300 euros.

Coiffeuse Empire en placage de ronce de noyer, garnie d'un tiroir en ceinture et deux en gradins, piétement entretoisé en X. Garniture de bronze ciselé et doré. Époque Empire. H 160 cm - L 79 cm - l 49 cm.
Est. 300 / 400 euros.

Ensemble de style louis XV : banquette et 4 fauteuils dossiers à la reine en bois laqué, mouluré, sculpté à décor de feuillages. Recouverts d'une tapisserie aux points, ornés de scènes mythologiques et galantes (tapisserie usure d'usage). Époque XIXème. Banquette H 120 cm L 207 cm.
Est. 800 / 1 000 euros.

Secrétaire Louis XVI en acajou, ouvrant par un tiroir en entablement, un abattant et 2 vantaux, orné de filets en laiton. Dessus de marbre gris Sainte Anne. Époque XVIIIème H 142 cm - L 93 cm - l 40 cm.
Est. 300 / 500 euros.

Table de salon de style Louis XVI, marqueterie à décors géométriques, ouvrant par un ventail et un tiroir en ceinture. Pieds gaines se terminant par des sabots en bronze. Époque XXème. H 80 cm - Diam 44 cm (manque un sabot).
Est. 150 / 200 euros.

▼ Buffet en marqueterie à décor géométrique ouvrant par 4 vantaux en partie supérieure et 2 tiroirs en partie inférieure dont un garni d'un argentier. Époque années 30-50. H 181 cm - L 200 cm - l 52 cm.
Est. 300 / 400 euros.

▶ Deux cartonniers, un ouvrant par dix tiroirs et l'autre par 3 tiroirs. Époque 1960 - 1970. Dim : H 84 cm L 78 cm & H 68 cm L 38 cm.
Est. 100 / 150 euros.

▶ Vitrine galbée de style Napoléon III en placage d'acajou richement garnie de bronze ciselé doré, surmontée d'une galerie. Époque XXème. H 153 - L 67 cm.
Est. 200 / 300 euros.

L-G BALDERO, HST "Partie de cartes à la Taverne", SBD H 54 C, L65 cm.
Est. 1 000 / 1 500 euros.

L-G BALDERO, HST "Duel à la taverne", SBD, H 54 cm L 65 cm.
Est. 1 000 / 1 500 euros.

HST, scène religieuse "l'Annonciation". Époque XVIIIème SBG - Rentoilée - 64x47 cm.
Est. 300 / 400 euros.

Tapisserie en laine et soie des Flandres représentant une farandole d'enfants dans le parc du château. (usure d'usage). Époque XVIIème H 250 cm - L 610 cm. **Est. 1 000 / 1 500 euros.**

HST Archange accompagné de deux bambins. Époque XVIIIème. H 39 cm - L 53 cm
Est. 300 /600 euros.

Tapisserie d'Aubusson en laine et soie à décor de Généraux Romains sur leur char, accompagnés de leur armée. (Usure d'usage). Époque XVIIème. H 3 m - L 4,60 m. **Est. 1 000 / 1 500 euros.**

Tapisserie mécanique en laine "La danse des Bohémiennes" Époque seconde moitié du XXème. H 176 cm - L 284 cm.
Est. 150 / 200 euros.

▶ **HST "Le Marché aux chevaux" d'après ROSA BONHEUR (1822-1899)** Époque XIXème - H 52 cm - L 102 cm.
Est. 500 / 800 euros.

Trumeau en bois sculpté doré, garni d'une huile sur toile représentant ▼ une scène galante en partie supérieure et d'un miroir en partie inférieure (accidents). H 215 cm L 141 cm. Époque début XIXème.
Est. 400 / 500 euros.

CAPPELAERE & PRUNAUX
HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS ASSOCIÉS

Huissiers de Justice associés

20 place St Pierre - 55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03 59 30 96 10 • fax : 03 29 76 37 44 • www.cappaleare-prunaux.com
Membre du Groupement des Huissiers de Justice Officiers Vendeurs

ORDRE D'ACHAT

Je soussigné
Nom et prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél : ..... Mobile : .....
E. mail : ..... Fax : .....

Références bancaires (relevé d'identité bancaire joint) :

Banque :
Numéro de compte :
Code banque :
Code guichet :

( ) Vous prie d'acheter à la vente les numéros suivants aux limites indiquées.
(Les limites ne comprenant pas les frais de vente).
( ) Vous prie de me faire participer aux enchères par téléphone, à la vente, en vue d'obtenir l'achat des lots suivants :

N° DU LOT	DÉSIGNATION	LIMITE À L'ENCHÈRE EN €

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et les accepter.
Date : ..... Signature :

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
14707	00021	313986247830	56

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) : FR76 1470 7000 2131 3962 4783 056
Identifiant International de la banque (BIC) : CCBPFRPPMTZ

CONDITIONS DE VENTE ET ENCHERES

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 • Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se tiens à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description. Le rentoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

c) Les indications données par la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimation.

Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 • Vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX,** avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigible.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.**

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle des ventes.

Toutefois la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

d) La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** aura accepté.

Si la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche, le vendeur ne sera pas admis à porter à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX,** l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 • Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de la vente, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessite de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.**

4 • Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra être tenu pour responsables des conditions de la préemption pour l'État français.

5 • L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter les frais de vente : 15% HT (18% TTC). Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

• en espèces : jusqu'à 1000 euros pour les français et jusqu'à 15 000 euros pour les étrangers.

• par chèque ou virement bancaire.

b) La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** sera autorisée à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente.

Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** dans les conditions de la Loi du 06 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX,** dans l'hypothèse du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix des frais et des taxes.

Dans l'intervalle la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

Des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Il est vivement demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats, afin de limiter les frais de stockage qui sont à leur charge.

L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.**

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs.

Tout lot non vendu et, non retiré dans le mois qui suit la vente, sera placé au garde-meuble.

Frais à la charge du propriétaire.

6 • Propriété intellectuelle-reproduction des œuvres

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** est propriétaire du droit de reproduction de leur catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre ex-posant son auteur à des poursuites en contre-façon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

7 • Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque dispo-sition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

8 • Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).